



ÉDITO

Cher(e)s Saint-Pauloi(e)s,

Tout d'abord je tiens, au nom de mes colistiers « St Paul s'anime » à vous remercier pour votre confiance renouvelée lors de l'élection municipale du 15 mars.

Vous avez été nombreux à vous déplacer malgré la crise sanitaire et à accomplir votre devoir citoyen. Les résultats du 1^{er} tour sont les suivants : Inscrits 1465, votants 649 soit 44,3 % de participation, votes exprimés 515 soit 79 % des votants, votes blancs 21, nuls 113. Compte-tenu du contexte le conseil d'installation des nouveaux élus aura lieu entre le 5^{ème} et le 10^{ème} jour après la date officielle de fin du confinement. D'ici là c'est l'ancien conseil qui reste en place.

>>> Fabrication de masques

Suite au reportage de France 3 sur notre commune quelques St Paulois, qui se reconnaîtront... nous ont appelé pour proposer de fabriquer des masques en tissu. Merci pour cette initiative qui a permis de remplacer nos foulards. En 2 ou 3 jours nous avons une trentaine de jolis masques made in St Paul. Elles vont d'ailleurs contribuer bénévolement à la fabrication de masques pour toute la population du village en lien avec l'entreprise 1083 de Romans qui fournit à bas prix des kits prêts à coudre. Ils seront disponibles très prochainement en mairie.

>>> Don de 110 orchidées

M. Marc GIUGE habitant St Paul depuis de nombreuses années, a offert 110

très belles orchidées à notre commune grâce à son entreprise BOTTINO GIUGE de Valence. Nous les avons distribuées à nos anciens qui dans cette période ne voient pas trop de monde. Ce geste a permis de leur redonner le sourire et ils ont tous remercié M. GIUGE pour cette très bonne idée.

>>> Don de gants et charlottes

L'entreprise FRAMATOME de Romans a offert 2850 paires de gants et 400 charlottes aux infirmiers et infirmières à domicile de St Paul. C'est M^{me} Céline DEPEYRE Responsable communication et Laurent MARTINET Directeur technique qui se sont déplacés en mairie spécialement.

>>> Don de chocolat

Un habitant de St Paul, M. Stéphane BRIANT de la société GAMM VERT de Montmeyran a offert des chocolats de Pâques qui ont été distribués avec les repas livrés par le CCAS.

>>> Confection de repas

L'Auberge de l'Atelier s'est proposée pour cuisiner des repas si nécessaire pour les personnes âgées.

C'est ainsi qu'une dame inscrite au portage des repas est rentrée chez elle le samedi de Pâques après un séjour à l'hôpital pendant lequel le portage à domicile avait été suspendu et s'est trouvée sans repas. Dominique, Lise et Philippe se sont mis en quatre pour confectionner les repas nécessaires jusqu'au retour du portage des repas par le CCAS.

Nous savons que la sortie du confinement sera à la fois un soulagement mais

aussi une épreuve pour maintenir des comportements de protection les uns vis-à-vis des autres. Ce sera sans doute plus difficile qu'on ne l'imagine. Ce sera aussi le moment de la reprise d'activité pour tant d'entreprises et de travailleurs éprouvés par la crise économique. Nous devons plus que jamais faire jouer la solidarité à nouveau en choisissant d'acheter des produits « made in France » distribués par des commerçants locaux. Et puis il sera temps aussi de reconsidérer nos modes de vies et notre rapport à notre environnement et à la biodiversité afin de préserver les équilibres fragiles que nos « progrès » ont tellement mis à mal et qui sont à l'origine de cette pandémie.

Je vous dis à tous, à très bientôt, au plaisir de nous retrouver au sein des associations et des manifestations que nous aimons tant, comme notre corso annulé bien sûr cette année...

**Bonne lecture à tous,
Très Cordialement**

Gérard Lunel

COVID-19 :
CRISE SANITAIRE
= SOLIDARITÉ



FONCTIONNEMENT SERVICE URBANISME PÉRIODE DE CONFINEMENT



La lutte contre la propagation du covid 19, impose au service urbanisme la mise en place de mesures appropriées pour continuer à vous servir dans les meilleures conditions possibles durant cette période exceptionnelle.

Jusqu'à la fin du confinement, les permanences du service Urbanisme en mairie sont suspendues.

Pour rappel, les règles d'urbanisme applicables sur la commune sont

disponibles sur le site :

www.saint-paul-les-romans.fr

Cependant, le service urbanisme fonctionne toujours. Il est joignable par mail pour répondre à vos questions et demandes de renseignements :

s.belle@saint-paul-les-romans.fr

urba@saint-paul-les-romans.fr

b.rollet@saint-paul-les-romans.fr

Les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme sont allongés par la loi d'urgence du 23

mars 2020. Une période dérogatoire est mise en place du 12/03/2020 au 24/06/2020, ce délai est susceptible d'évoluer selon la situation.

Ainsi, aucun acte ne sera tacitement délivré d'ici le 25 juin prochain. Si le pétitionnaire, ou l'administré n'a pas reçu d'avis de la mairie suite à sa demande d'autorisation avant le 15 mars, il ne bénéficie pas d'un accord tacite pour autant. Il devra attendre la fin de l'urgence sanitaire + un mois pour savoir s'il a obtenu cet accord tacite.

L'instruction des demandes se poursuit en relation avec Valence Romans Agglo (VRA) et les services partenaires. En fonction de la capacité à obtenir l'avis de l'ensemble des services intervenant dans l'instruction, des décisions pourront être rendues avant la période dérogatoire (actuellement le 25 juin – attention ceci risque de changer si prolongement du confinement). A noter que pour ces actes, la purge des recours, le contrôle de conformité, les délais de validité etc. sont reportés.

Les autorisations délivrées AVANT le 12 mars restent valables. Cependant, le délai de recours des tiers de 2 mois

recommencera également à courir à partir de la fin de la période dérogatoire (actuellement le 25 juin)

Par exemple : pour un permis de construire ou une déclaration préalable délivré le 13 janvier 2020 et affiché le 14, le délai de recours aurait normalement expiré le 15 mars. Avec l'ordonnance, ce délai de 2 mois recommencera à courir à compter du 25 juin et expirera donc le 25 août 2020.

Gardons le contact tout en restant chez nous !

Nous vous remercions de votre compréhension.

Sandrine Belle

SOLIDARITÉ ET DÉVOUEMENT POUR NOS AÎNÉS



C'est avec une grande surprise que nous avons appris le lundi 16 Mars que M. ROUSTAN, prestataire avec qui nous avons une convention depuis 5 ans, suspendait la livraison des portages de repas pour les personnes âgées dans notre commune.

La raison annoncée était qu'il ne souhaitait pas exposer son personnel dans cette période de pandémie.

Nous avons dû très rapidement, le lundi même, avertir l'ensemble des personnes âgées qui bénéficiaient de ce service et nous assurer qu'elles pouvaient temporairement s'organiser autrement. Merci à Jennyfer LOPEZ, qui a été très réactive en appelant par téléphone tous les bénéficiaires.

Nous avons alors contacté le prestataire qui prépare les repas

de la cantine, M. GUILLAUD, traiteur à la Côte Saint André. Ce dernier nous a assuré pouvoir fournir le nombre de repas nécessaires et ce dès le jeudi 19 Mars mais par contre il ne livrait pas à domicile.

Nous avons décidé de faire intervenir GUILLAUD traiteur et grâce à Gérard LUNEL, Claude REYNAUD et Jean MICHEL, la livraison des repas serait assurée par leur soins. Merci à eux pour leur dévouement.

Suite à cet épisode et avec la décision de confinement prise par le gouvernement, le CCAS a repris la liste des personnes âgées de 70 ans et plus. Nous avons téléphoné à toutes les personnes dont nous avons les coordonnées. Nous avons pris de leurs nouvelles et recensé leurs besoins. Certaines personnes n'ont pas été appelées car nous connaissions leur famille ou avions de leurs nouvelles par leurs voisins ou par eux même directement.

Dans tous les cas, si vous faites partie de cette tranche d'âge, si vous êtes isolés, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Mairie en cas de besoins.

Chrystelle Montélimard

ACTION SOCIALE

L'ÉCOLE À LA MAISON

Le 16 mars, pour des raisons d'urgence sanitaire, les écoles ont dû être fermées. Nous avons alors innové pour assurer une continuité pédagogique : « L'école à la maison » a été mise en place.

Nous tenons tout d'abord à remercier les familles pour leur implication et leur collaboration dans le travail réalisé à la maison avec leurs enfants.

C'est toujours avec grand plaisir que nous recevons chaque jour les créations et les travaux de nos élèves mais aussi des mots, des dessins, des vidéos. Les conditions sanitaires dues au virus ne nous permettent plus de nous voir à l'école mais malgré tout le lien parents/enfants/enseignants est plus que jamais renforcé.

En effet, que ce soit par mail, par téléphone ou via le site internet de l'école, les échanges sont nombreux. Ainsi, la continuité pédagogique fonctionne.

Nous continuerons ce travail jusqu'à ce que nous puissions retrouver nos élèves dans nos classes.



Béatrice VINCENT et Mélanie BORSA, directrices des écoles

SERVICE MINIMUM SOLIDARITÉ MAXIMUM

Conformément aux préconisations du président de la République et du gouvernement français, les enfants des personnels soignants et des personnels indispensables à la gestion de crise sont accueillis depuis le début du confinement à l'école maternelle de Châtillon Saint Jean pour les communes de Chatillon, Parnans, Triors et Saint Paul. Forts de nos expériences passées face aux différents événements climatiques, le partenariat et la solidarité entre communes voisines ont pu rapidement être mis en oeuvre.

En accord avec l'Inspection académique, ce Service Minimum d'Accueil (SMA) est assuré et organisé uniquement sur la base du volontariat tant pour les enseignants-e-s que pour les agents périscolaires (mais pas de besoin actuellement) et d'entretien (ménage et désinfection quotidienne). À ce jour, ce service bénéficie à deux enfants d'une famille saint pauloise. Nous tenons à remercier chaleureusement tout ce personnel actif ainsi que celles qui ont rendu cela possible sur le terrain à savoir Mesdames M. N.PERNAUT, présidente du SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire), M^{me} C.DINIS, élue à Chatillon, et M^{me} S. PLANCHER, directrice d'école référente SMA ainsi que nos directrices Béatrice VINCENT et Mélanie BORSA pour le relais des informations.

Sonia Montagné

« NOUS DEVONS APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE COMME DES FRÈRES, SINON NOUS ALLONS MOURIR TOUS ENSEMBLE COMME DES IDIOTS. »
MARTIN LUTHER KING



CONTINUITÉ DES SERVICES

Les inscriptions scolaires des enfants rentrant en Petite Section de maternelle ainsi que les nouveaux CP sont maintenues mais avec quelques adaptations compte-tenu de la situation inédite.

Elles se dérouleront toujours en deux étapes, à savoir :

- une inscription préalable en mairie
- puis une admission aux écoles sur rdv auprès des directrices d'écoles.

Pour l'inscription en mairie, les familles concernées sont invitées à contacter Natacha Monod au 07 80 39 32 12 et à envoyer le dossier d'inscription scolaire par mail (de préférence) à periscolaire@saint-paul-les-romans.fr soit par dépôt dans la boîte aux lettres de la mairie.

Sauf avis contraire et prolongation des mesures de confinement, les inscriptions périscolaires (accueil matin, soir, mercredi

matin et cantine) auront lieu à la mairie le Samedi 20 Juin de 9 h à 12 h en salle du conseil municipal.

Le document « informations parents 2020-2021 » est consultable sur notre site internet. Les dossiers seront distribués ultérieurement. Nous vous tiendrons au courant dès que possible de l'organisation de ces inscriptions.

Plus d'infos : www.saint-paul-les-romans.fr



LE MARCHÉ DE ST PAUL UN SERVICE PRÉCIEUX ET INDISPENSABLE

1 an déjà ! Le marché de ST Paul vient de fêter sa 1^{ère} année d'existence...

Plus que jamais, dans la période dramatique que nous vivons, nous mesurons l'intérêt vital de modes d'approvisionnement simples et directs, mettant en valeur les circuits courts. Telle était notre ambition lors de l'ouverture de ce marché.

Le marché n'est pas seulement un espace pour s'approvisionner c'est aussi un lieu essentiel pour vivre le lien social. C'est pour cette raison que, dès le début du confinement, la Mairie a demandé une autorisation préfectorale et a obtenu le maintien du marché avec des conditions sanitaires strictes.

La période de crise sanitaire que nous vivons aura tout de même servi à prendre conscience qu'il existe, tout près de chez nous, dans notre village, sur notre marché, des petits commerçants, des artisans, des producteurs locaux qui, malgré les risques encourus, proposent des produits de qualité, précieux, essentiels à nos organismes et qui nous nourrissent. Il faudra s'en souvenir quand tout cela sera derrière nous !!!

Alors un grand merci aux exposants et aux St Paulois, respectueux des règles sanitaires qui ont bien joué le jeu.

RAPPEL : Sur votre MARCHÉ ST PAULOIS, vous trouverez des légumes, des fruits, de la viande de porc, des poulets, des fromages et des laitages, du miel, des plats cuisinés, de la charcuterie, des pâtés maisons et tout bientôt des ravioles !

Jean MICHEL

DÉFI-JEU POUR TOUS

Petits et grands, à vos idées !

Confiné-e-s en mal d'activité ? Participer à notre défi-jeu ! Il est accessible à tous les Saint Paulois-e-s sans limite d'âge : « **Trouve un nom, un dessin et/ou un logo à notre Accueil de Loisirs* (ALSH) ».**

Le principe est simple : un peu d'inspiration, du plaisir, aux crayons, aux feutres, à la peinture ou tous autres outils, sur une feuille blanche, seul-e ou en famille, on écrit, on colle ou on dessine ce que l'on veut pour représenter notre Accueil de loisirs.

Quelques règles toutefois : un nom simple avec pas plus de trois mots, pas de noms propres, pas de reproduction, ni de photos, que votre imagination ! Une seule proposition par personne. Il est possible de concourir pour un des éléments séparément (juste un nom par ex.) et/ou tout en même temps !

Votre proposition sera à déposer dans les boîtes aux lettres de la mairie ou des écoles **avant le 31 mai**.

Pour ceux qui le souhaitent et le peuvent, il est possible également de numériser vos oeuvres et de les envoyer par mail à l'adresse suivante : **periscolaire@saint-paul-les-romans.fr**

Veillez à bien indiquer au dos de chaque feuille votre nom, prénom, âge et adresse.

La commission Enfance Jeunesse procédera au vote de la ou des meilleures idées puis soumettra son choix à l'ensemble du Conseil Municipal.

**Pour rappel l'ALSH c'est pendant les semaines scolaires : l'accueil des enfants tous les matins, soirs et mercredis matin, la cantine et l'étude surveillée.*

Alors à vos crayons !

Sonia Montagné



INFOS PRATIQUES

- **Le marché** sous la halle du complexe culturel et sportif est maintenu tous les samedis de 9 à 12 heures. Évidemment en respectant les consignes du plan Covid-19.
- **Le tabac** presse de Steve et Fabienne Margaron est ouvert du lundi au samedi de 6 h 30 à 14 h et le dimanche de 7 à 12h30.
- **La boulangerie** Le moulin des blé est ouvert du lundi au samedi de 6 h 30 à 14 h, le dimanche de 7 à 12 h 30 et fermée le mercredi.
- **Le Pressoir Saint-paulois** est ouvert le mardi, vendredi et samedi de 9 à 12 heures, avec de la mise en place d'un drive (inscription par mail à gilles.quittancon@orange.fr ou au 06 80 52 86 85). Les commandes sont à récupérer du mardi au samedi de 16 à 18 heures.
- **L'épicerie ambulante** Nos produits locos est présente sur le parking du stade le mercredi de 16 à 18 h30, et pour le drive se connecter sur nosproduitsloco.fr puis récupération au dépôt, rue du soleil au karting, le samedi de 10 à 14 heures où au camion le mercredi (renseignements au 06 08 51 12 84).

- **La ferme Bardin** (volailles) présente au marché, assure également des livraisons sur commande au 06 16 67 80 62.
- **Du côté de la mairie**, le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures, seulement par téléphone au 04 75 45 30 98 ainsi que pour les urgences et l'état civil. À partir du 29 avril **la poste réouvrira** les mercredis et jeudis de 9 à 12 heures pour le dépôt de courrier, la vente de timbres et le retrait d'espèces uniquement
- Le maire Gérard Lunel et ses adjoints, Jean Michel et Claude Reynaud, maintiennent le **portage des repas** à domicile pour les personnes les plus vulnérables à raison de trois jours par semaine avec la collaboration du traiteur Guillaud, fournisseur de la cantine scolaire habituellement.
- Le maire rappelle que les points de collectes ne peuvent pas accueillir les encombrants et ajoute « **Restons solidaires pour surmonter cette crise humaine et économique.** »

Jean-Pierre Copeau